

Les quatre projets cofinancés en République de Maurice

1. Biométhanisation de la vinasse et production d'énergie à partir de biogaz

Porteur du projet	Omnicanne, La Baraque, L'Escalier
Financement de l'Union européenne	263 791€, soit 5% du budget total du projet, à savoir près de 4,6 millions €
La plus-value du projet	<ul style="list-style-type: none">➤ Optimiser l'utilisation et la valorisation sur place à Maurice des produits dérivés de l'industrie de la canne à sucre➤ Augmenter la part d'énergies renouvelables dans le mix énergétique de Maurice➤ Réduire l'impact environnemental de l'industrie de la canne à sucre
La description du projet	Le projet vise à utiliser de manière plus efficace la vinasse issue du processus de fabrication de bioéthanol. Environ la moitié de cette vinasse restante, soit 415 m ³ /jour sera méthanisée pour produire de l'électricité à partir du gaz créé, à raison de 2,5 MWh/h, soit 20 GWh/an. Le reste de cette vinasse sera utilisé pour la production d'engrais.
L'innovation	L'innovation du projet porte sur la production, grâce à la vinasse, d'électricité en continu à partir du biogaz issu de sa méthanisation.
Qui en profitera ?	<ul style="list-style-type: none">• L'Ile Maurice, à travers une importation réduite des combustibles fossiles, une sécurité énergétique nationale accrue et une réduction des émissions de CO₂• Les consommateurs mauriciens qui bénéficieront d'un approvisionnement en électricité verte

Omnicanne Ltd

Omnicanne Ltd illustre l'industrie moderne de la canne née de l'industrie sucrière séculière de Maurice. Son activité principale consiste à cultiver la canne à sucre et à produire du sucre raffiné, du bioéthanol, de l'énergie thermique et de l'électricité.

www.omnicanne.com

2. Solution de dessalement d'eau de mer avec énergie solaire

Porteur du projet	Quadran SAS, via son Agence Océan Indien basée à La Réunion et sa filiale Aéro watt Mauriti us.
Financement de l'Union européenne et cofinanceurs	220 000€, soit 50% du budget total du projet, à savoir 442 500€. Le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et l'Assemblée régionale de Rodrigues sont co-financeurs du projet.
La plus-value du projet	Développer le dessalement de l'eau de mer en site isolé, hors réseau, basé en totale autonomie énergétique sur l'énergie solaire.
La description du projet	Le projet conçoit et met en service une unité de dessalement de l'eau de mer alimentée par l'énergie solaire à Caverne Bouteille. Cette unité fournit de l'électricité pour produire de l'eau douce et potable. L'unité de dessalement traitera 80 m ³ d'eau par jour, soit 80 000 litres qui seront injectés dans le réseau.
L'innovation	L'unité de dessalement fonctionne grâce à l'énergie solaire et non plus grâce aux énergies fossiles comme le pétrole ou le gaz. Il s'agit d'une solution pouvant être reproduite dans d'autres lieux et totalement décarbonnée. Ce projet est l'un des premiers de ce type développés dans la région.
Qui en profitera ?	La population rodriguaise, industriels et particuliers, pour qui l'approvisionnement en eau potable se sécurise.

Quadran

Société indépendante productrice d'énergie verte, Quadran est né en 2013 de la fusion de JMB Énergie et d'Aéro watt. La société est présente sur les principales sources d'énergies renouvelables : l'éolien, le photovoltaïque, l'hydraulique, le biogaz et la biomasse. L'Agence Océan Indien de Quadran, qui mène le projet de dessalement d'eau de mer par l'énergie solaire à Rodrigues, est basée à La Réunion. Avec l'une de ses filiales mauriciennes, Eole Plaine des Roches Ltd, Quadran a mis en place la première centrale éolienne de Maurice en 2016.

www.quadran.fr/index.php/fr/

Deux autres projets mis en œuvre à Rodrigues, Maurice, devraient être prochainement signés et lancés. Ces deux projets sont portés par la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, des Forêts, du Tourisme, des Pêches et des Parcs marins de l'Assemblée régionale de Rodrigues (ARR).

3. Modèle d'éco-village

L'un d'entre eux concerne la mise en place d'un modèle d'éco-village à Rivière Coco. Il illustre l'objectif de l'ARR d'atteindre 100% d'énergies renouvelables dans un futur proche. Plus spécifiquement, les besoins en énergie, notamment pour la cuisson, de 20 familles de Rivière Coco seront couverts par le biogaz produit par trois biodigesteurs de déchets organiques animaliers. Des installations solaires photovoltaïques dans 30 foyers et dans les institutions publiques du village, des réverbères alimentés par l'énergie solaire, ainsi que 500 m² de toitures végétales, permettant un refroidissement naturel de l'habitat, seront également installés dans ce cadre. Par ailleurs, une station de location de vélos électriques, ainsi qu'un véhicule électrique viendront compléter ce projet.

4. Production d'énergie à partir des déchets organiques ménagers pour la cuisson des aliments

Le second projet prochainement signé et mis en œuvre par l'ARR s'attachera à produire de l'énergie à partir des déchets organiques ménagers pour la cuisson des aliments. Ce projet permettra de réduire l'utilisation du gaz et du bois importés pour la cuisson, grâce à la production de biogaz. 153 familles des villages de l'Union, Gravières, Le Chou, Palissade, Ile Michel et Remir seront notamment formées à l'utilisation de biodigesteurs encourageant ainsi la production d'énergie renouvelable à partir des déchets organiques.